

Tarification 2017

Espace Louison BOBET

SALON /BAR 600,00 €
300m² avec vue mer

SALLE DES BANQUETS 1 000,00 €
450m², vue mer, soit équivalent 150 personnes

SALON BAR + SALLE DES BANQUETS 1 300,00 €

Heure supplémentaire au delà de 8h d'occupation 40,00 €

SALLE DE SPECTACLES / CONFERENCES (forfait JOURNEE 8h) 1 000,00 €
600m²

Tarification spéciale réunions de copropriété 4h - heures supplémentaires : 40 € 420,00 €

SALLES DE REUNIONS MODULABLES (forfait 4h) 300,00 €

62m² (La Teignouse) 400,00 €

120m² (Plage du Conguel) 400,00 €

120 m² (Plage du Porigo) 600,00 €

240m² (Plages du Conguel et Porigo)

heure supplémentaire au delà de 4h d'occupation 40,00 €

2^e journée d'occupation et suivantes -30% €

Préparatifs, par jour, par salle 150,00 €

FORFAIT FRAIS DE DOSSIER (tous sauf associations et partenaires) 30,00 €

TARIF ASSOCIATIF POUR TOUTES LES SALLES (participation aux frais de 40,00€ /heure
fonctionnement + personnel) d'occupation

Conditions particulières :

Les associations de Quiberon pourront bénéficier de la gratuité pour la location des espaces mais devront s'acquitter des frais de fonctionnement et de présence du personnel municipal durant l'ouverture au public.

Les agences et les syndic pourront bénéficier du tarif préférentiel forfaitaire pour la salle de conférences dans le cadre de l'organisation de leurs réunions. La salle de conférence sera louée 420 € si l'effectif dépasse 90 personnes. Agences et syndic pour bénéficier à titre gracieux du vidéoprojecteur de la mairie.

Le ménage est à la charge du loueur. La somme de 250€ pourra être facturée en cas de non respect de la propreté. Cette condition sera précisée dans le contrat de location.